



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION SPORTIVE TEMPLIERS GOLF CLUB (ASTGC)
DU 29 JANVIER 2022

Siège de l'Assemblée
Golf des Templiers à IVRY LE TEMPLE

PROCES VERBAL

Etaient présents :
Oliver DAVID – Président
David VALERO – Président commission sportive
Arnaud JOMARD – Trésorier

Membres présents : 88 dont 29 représentés par pouvoir

Ouverture de l'AGO à 15H30 par le Président de séance Olivier DAVID.
Secrétariat assuré par Gilles VEIGNANT à la demande du Président.

1/ Rapport moral

Le rapport moral est effectué par le Président Olivier DAVID, voir rapport moral joint.

2/ Rapport de la commission sportive

Le rapport de la commission sportive est effectué par David VALERO, voir rapport sportif joint.

3/ Rapport financier

Le rapport financier est effectué par Arnaud JOMARD, voir rapport financier joint.

4/ Vote des rapports présentés

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport de la commission sportives est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membre présents ou représentés.

5/ Election d'un nouveau bureau

14 membres ont présenté leur candidature au bureau de l'ASTGC (par ordre de date de candidature)

Laurent THOMAS (mail du 04/09/2021)
Pierre-Antoine NOTARANTONIO (mail du 21/10/2021)
Henri MAZIER (mail du 24/10/2021)
Eric PIENS (mail du 04/11/2021)
Daniel SAUVAGE (mail du 24/11/2021)
Sylviane GARLANDAT (mail du 25/11/2021)
Bruno CARETTI (mail du 03/12/2021)
Francis HOUEL (mail du 03/12/2021)
Gilles VEIGNANT (mail du 03/12/2021)
Anne VEIGNANT (mail du 03/12/2021)
Benoit CLATOT (mail du 05/12/2021)
Martine LENFANT (mail du 14/12/2021)
Servane MEYER (mail du 20/12/2021)
Alice BUTON (mail du 29/12/2021)

Les membres présents ou représentés sont invités à voter par bulletin secret pour 4 personnes minimum et 10 personnes maximum.

Le dépouillement des votes est effectué en présence des membres par Olivier DAVID et David VALERO.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Laurent THOMAS	33 voix
Pierre-Antoine NOTARANTONIO	66 voix
Henri MAZIER	65 voix
Eric PIENS	42 voix
Daniel SAUVAGE	57 voix
Sylviane GARLANDAT	41 voix
Bruno CARETTI	86 voix
Francis HOUEL	46 voix
Gilles VEIGNANT	80 voix
Anne VEIGNANT	71 voix
Benoit CLATOT	47 voix
Martine LENFANT	51 voix
Servane MEYER	73 voix
Alice BUTON	83 voix

Les 10 membres élus pour une durée de 3 ans au Bureau de l'ASTGC sont :

Bruno CARETTI
Alice BUTON
Gilles VEIGNANT
Servane MEYER
Anne VEIGNANT
Pierre-Antoine NOTARANTONIO
Henri MAZIER
Daniel SAUVAGE
Martine LENFANT
Benoit CLATOT

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17H00.

Pièces jointes au présent procès-verbal :

- Rapport moral
- Rapport de la commission sportive
- Rapport financier
- Feuilles d'émargements des membres présents ou représentés
- Pouvoirs

Le Président,
Olivier DAVID